

DUNKERQUE 6, 7, 8 DÉCEMBRE 2011



Intercommunalité
Comment
communiquer en
direction des élus ?

L'exemple de la communauté
d'agglomération du Grand Dole



LES ELUS : UNE CIBLE DE COMMUNICATION PRIORITAIRE

2008 : un changement dans les pratiques

Un territoire relativement vaste (41 communes)

Un budget restreint

Un vivier d'acteurs locaux importants : 570 élus

Les élus deviennent la cible de communication prioritaire et deviennent les prescripteurs de l'agglomération



Septembre – décembre 2008 : la tournée des communes

En trois mois, le président Claude Chalon part à la rencontre des 41 conseil municipaux de de l'agglomération.

Objectif : présenter le projet d'agglomération, mais aussi faire plus ample connaissance avec les élus municipaux, leur réalité quotidienne, leurs attentes, leur projet.

Un succès, mais compliqué en terme d'organisation



Novembre – décembre 2010 : la seconde tournée

Deux ans après, le président fait une seconde tournée, en regroupant les conseils municipaux par secteurs géographiques (5 conseils en moyenne)

Objectif : établir un premier bilan, deux ans après

Bilan positif, même si légère perte de proximité



Création de la conférence des maires

En parallèle de la tournée des communes, se crée la conférence des maires

Un lieu de concertation qui se réunit deux semaines avant chaque conseil d'agglomération

Deux objectifs :

- Préparer le Conseil
- Prendre de la hauteur sur des dossiers à long terme, qui dépassent souvent le champ des compétences de l'aglo

Instance très appréciée, très suivie (95% de présence)



Création des commissions de travail

Une douzaine de commissions de travail sont créées et ouvertes à tous les élus municipaux

Succès rapide avec un élu communal sur trois qui s'engage à suivre une commission de travail

Après trois ans, le bilan est moins flatteur : commissions réunies de manière très aléatoires, l'impression de travailler sur des dossiers déjà ficelés, manque criant de compétence

Un échec !



Mise en place des outils

Bureau communautaire (20 personnes), les maires (41), le conseil communautaire (97 délégués) : trois instances relativement bien informées, regroupant une centaine de personnes.

La cible devient désormais les élus municipaux



Création de « Grand Dole - la lettre du Conseil »

Lettre d'information de quatre pages qui suit chaque conseil d'agglomération.

4 à 5 parutions annuelles en fonction du nombre de conseils

Objectif : démocratiser les décisions du conseil d'agglomération, contrebalancer les informations de la presse locale



« **Grand Dole - la lettre du Conseil** »

- Un papier d'ambiance
- Les décisions sur deux pages avec trois à quatre sujets principaux, le reste traité sous forme de brèves
- Une ouverture sur l'actualité de l'agglo en quatrième de couv, et une partie agenda

DUNKERQUE 6, 7, 8 DÉCEMBRE 2011



« Grand Dole - la lettre du Conseil »

Validée dès le lendemain du Conseil. Impression, façonnage : 2 jours ; envoi individualisé le lendemain

Moins de 7 jours entre la date du Conseil et la réception du document par les élus, le lendemain sur site Web de l'agglo

GRAND DOLE la lettre du Conseil

N° 14 | Octobre 2011

CHAMPVANS - 10 OCTOBRE 2011

Éditorial

Claude CHALON
Président
de la communauté
d'agglomération



Cher(e)s collègues,

Ce nouveau numéro de la lettre du conseil permet une fois encore de mesurer la vitalité de notre agglomération. Nous avons choisi de mettre en avant le lancement d'un projet ambitieux concernant la requalification de la gare de Dole. Ce dossier emblématique traduit bien au fond ce qu'est la réalité de notre agglomération. Une structure qui agit au quotidien sur ses différents champs de compétences et fait face à la complexité du monde actuel en se montrant à la fois réactive et intelligente.

Cela ne serait pas sans une nécessaire réflexion collective. C'est cela aussi notre agglomération, la capacité à réfléchir, à travailler ensemble pour préparer l'avenir. Cette capacité à être ce que j'appellerais une intelligence collective. Nos assises sont de ce point de vue un moment privilégié pour mener ce nécessaire travail de réflexion. Notre dernière édition aura permis de le vérifier en rassemblant près de 200 personnes pour réfléchir à des enjeux forts pour le développement et l'avenir du territoire. Qu'il s'agisse de la manière d'appréhender l'espace urbain à l'échelle intercommunale ou de la volonté de réduire la facture énergétique au travers notamment de l'engagement dans une démarche de plan climat. Je me dois de vous faire part de ma grande satisfaction à ce sujet et remercie tous ceux qui parmi vous ont pris part et contribué à nos échanges et nos débats lors de cette journée qui restera à mon point de vue un moment important dans l'histoire de notre agglomération.

Je souhaite que cette démarche inédite d'organisation de nos assises se poursuive et nous donne l'occasion de continuer à penser notre territoire, son développement, son aménagement et surtout de pouvoir bien préparer leur mise en œuvre, avec le souci constant de l'adhésion du plus grand nombre à notre démarche.

Bien à vous,
Claude CHALON



Le pôle d'échange multimodal prévoit de modifier entièrement l'espace public autour de la gare pour que bus, taxis, vélos, piétons et voitures cohabitent en parfaite harmonie.

Feu vert pour le pôle d'échange multimodal de la gare de Dole

Le Conseil a donné son feu vert pour le lancement du marché de maîtrise d'œuvre du pôle d'échange multimodal de la gare de Dole

C'est un dossier qui fait l'unanimité au sein du Grand Dole : le pôle d'échange multimodal de la gare va rentrer dans une phase opérationnelle après que le Conseil ait validé le lancement du marché de maîtrise d'œuvre. Le projet vise à réaménager complètement les espaces publics autour de la gare pour faire cohabiter tous les modes de transport : vélos, piétons, bus, taxis, voitures ... Tout sera revu : réfection du bâtiment de la gare, élargissement de l'entrée du sous-terrain, création d'un nouvel espace de circulation face à la gare, création de deux squares publics, création d'une nouvelle gare routière, réorganisation des parkings, création d'un espace de ser-

vices ... Un vaste projet mené sous maîtrise d'ouvrage Grand Dole, mais en concertation avec les partenaires du dossier : la ville de Dole, la SNCF, RFF, le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Jura. "C'est une opération de requalification urbaine d'une des entrées de l'agglomération", souligne Claude Chalon. Mais c'est surtout une réponse que l'on apporte à tous les usagers de la gare, avec notamment plus de sécurité pour les piétons, les vélos et les usagers des bus. Nous voulons faire de la gare de Dole un vrai espace de vie et de services." Les aménagements pourraient courir sur 2012-2014.

Zoom sur ...

Le nouveau parking de la gare opérationnel en novembre
Les pelleteuses sont à pied d'œuvre depuis début août : le nouveau parking de la gare, situé côté rue Claude Lombard, commence à prendre forme et devrait ouvrir en novembre. Très attendu, il permettra de désengorger le parking actuel, et surtout de réduire le stationnement sauvage qui est monnaie courante aujourd'hui dans les rues adjacentes et sur la plateforme du Sernann. 243 places dont 4 places réservées aux personnes à mobilité réduite, huit au covoiturage et deux dépose-minute ont été prévues. Le parking sera gratuit et dédié aux usagers de la gare.



Ouverture de l'extranet aux élus

- Un accès différent en fonction des élus (membres du bureau, autres)
- Accès à tous les compte-rendu de réunion et aux ordres du jour, à l'agenda des élus, aux coordonnées des services, au répertoire des élus, à la revue de presse ...

Bien utilisé par les élus membres du bureau (revue de presse, agenda), très faible retour au niveau des élus communaux



Inscription automatique à la newsletter

- Parution mensuelle
- Reprise des actualités du site Web de l'agglomération

**Pas de bilan disponible (deuxième numéro en décembre),
mais de demande de désinscription !**



Invitation aux évènements de l'agglomération

- Assises de l'agglomération
- Vœux du Présidents
- Inaugurations

Bilan mitigé (Assises : une centaine d'élus tout au plus)



LE BILAN

Beaucoup d'efforts pour un retour difficilement quantifiable

La proximité prime : les évènements qui vont à la rencontre des élus marchent (tournée des communes)

Les outils qui sont adressés directement aux élus marchent (Grand Dole, la lettre du Conseil)

Peut-on pour autant considérer les élus comme des prescripteurs de l'agglomération ?

CAP'
COM

g
GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

23^e Forum
de la communication publique et territoriale

DUNKERQUE 6, 7, 8 DÉCEMBRE 2011

Retrouvez les actes du Forum Cap'Com
2011 dans la Médiathèque en ligne
www.cap-com.org



Merci